

SOMMAIRE

FONDS COMPASS ALTERNATIF

L'objectif de placement du fonds est de procurer aux investisseurs un rendement positif non corrélé aux autres classes d'actifs traditionnelles (actions, obligations et immobilier). Le fonds est exposé à différentes stratégies d'investissement alternatives; fonds de placement privé en actions et en financement d'entreprise, fonds privés de capitaux propres, titres privés à revenu fixe et autres produits d'investissement structurés. De plus, le fonds utilise une méthode de rebalancement dynamique afin de bonifier le rendement à long terme. La stratégie d'investissement du fonds consiste à investir la totalité ou la grande majorité de ses actifs dans le Fonds Northfront Alternatif.

Structure	Fiducie d'investissement
Unités	Placements privés, investisseurs accrédités seulement
Gestionnaire de Fonds	Majestic Gestion d'Actifs
Conseiller en valeurs	Northfront Financial Inc.
Conseiller adjoint en valeurs	Compass Private Wealth Inc.
Actifs du conseiller en valeurs	120M

Administrateur et registraire	SGGG Fund Services
Dépositaires et courtier	Raymond James Ltd.
Documents légaux	Fasken
Fiduciaire	Fiducie TSX (Groupe TMX)
Vérificateur	KPMG

Éligibilité REER/CELI	Oui
Période d'incessibilité	Non, aucune
Séries	C, I
Commission de suivi	Non

	Code FundServ	Frais de gestion	Frais de Performance
Série C	MAJ314R	0.55%	-
Série I	MAJ315R	À déterminer	-

Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant le Fonds Compass Alternatif, veuillez vous référer à la notice d'offre du fonds.

Les parts décrites dans la notice d'offre du Fonds Compass Alternatif sont offertes dans le cadre d'un placement privé aux termes de dispenses des exigences d'établissement et de dépôt d'un prospectus auprès des autorités en valeurs mobilières. Les parts décrites dans la notice d'offre du Fonds ne sont offertes que là où l'autorité compétente a accordé son visa et qu'aux personnes auxquelles elles peuvent être légalement offertes. La notice d'offre du Fonds ne constitue pas un prospectus ni une publicité visant un placement public de ces parts et ne devrait en aucun cas être interprétée comme tel. Aucune autorité en valeurs mobilières du Canada ne s'est prononcée sur la qualité des parts offertes ni n'a examiné la notice d'offre du Fonds. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.